

Assemblée départementale du 12 mars 2019

L'assemblée départementale de l'ANR des Yvelines s'est tenue, comme chaque année, à Triel-sur-Seine, en présence de Jacqueline Barbaron, représentant le Siège.

Après l'avoir remerciée, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent pour que notre groupe puisse vivre, le Président a déploré qu'il soit aussi difficile d'en recruter de nouveaux, malgré les nombreux appels lancés tout au long de l'année.

1. Rapport moral

Nous avons enregistré, en 2018, **48 nouveaux adhérents**, sur les 200 nouveaux retraités des Yvelines, soit environ 20 %. Nous avons, en revanche, été contraints de radier **29 collègues**, et le vieillissement de nos adhérents se confirme, avec une moyenne d'âge de 78 ans. De plus, 9 de nos collègues sont décédés, dont notre doyenne, Madame Latronchette.

2018 nous a donc permis de progresser sur un certain nombre d'actions : les sorties culturelles que nous proposons sont toujours appréciées, les cotisations sont à jour, les prélèvements ont fortement augmenté. Mais nous enregistrons une baisse des effectifs, et peu de nouveaux adhérents souhaitent s'investir pour faire vivre notre association.

2. Rapport d'activités

a) Sorties

Nous avons organisé 8 sorties en 2018 avec 121 participations.

Une réelle dynamique s'est créée dans ce domaine, ce qui nous encourage à continuer dans ce sens.

b) Action Sociale de Solidarité

Une seule bénévole s'est portée volontaire pour rendre visite à des personnes isolées. Cela ne nous permet pas de mener à bien cette mission.

3. Rapport financier par Simone DULAC

L'exercice 2018 laisse apparaître un bénéfice de **773 €**. Nous n'avons pas connu de déficit depuis l'exercice 2016.

Nos charges et produits sont légèrement supérieurs à ceux de 2017, mais s'équilibrent grâce à nos sorties.

Concernant les recettes, nous n'avons plus aucune subvention de France Telecom, devenu Orange, depuis plusieurs années. La subvention de La Poste est stable par rapport à celle de 2017, bien que nous ayons un peu moins d'adhérents.

Le nombre d'adhérents demandant le prélèvement des cotisations est en progression (119 pour 2019), ce qui évitera un gros travail de relance, et des frais inutiles.

Notre bilan permet de constater que notre trésorerie (compte courant, CNE et « compte

Voyages », non encore utilisé à ce jour) est de **10 662 €**, supérieur de **573 €** à celui de 2017.

Nous ferons tout notre possible pour maintenir le cap, malgré le nombre restreint de personnes qui participent au travail de notre groupe.

Intervention d'Annie ROUILLARD

Commissaire aux Comptes

Après examen approfondi du bilan comptable et financier de l'ANR 78, Annie ROUILLARD, Commissaire aux Comptes, n'a constaté aucune irrégularité et a validé le rapport financier, tel que présenté ci-dessus.

4. Composition du Comité

Suite à l'Assemblée départementale, le Comité a procédé à l'élection de son Bureau :

- Président : Philippe DESCHAMPS - Vice-Président : Patrick LE DRÉAU
- Présidents d'Honneur : Michèle CAIGNON et Félix VÉZIER
- Trésorière : Simone DULAC - Trésorière-adjointe : Marie-Claude SIROT
- Secrétaire : Alain FEILLARD

- Gestionnaire du fichier-adhérents : Jean-Luc FAUQUERT
- Commissaire aux comptes : Annie ROUILLARD
- Responsables des sorties : Jacqueline DEFER - Marie-Françoise DESCHAMPS

Membres du Comité élus jusqu'en 2021 : Marie-Françoise DESCHAMPS – Jean-Luc FAUQUERT – Alain FEILLARD – Émile MANHES – Marie-Claude SIROT

Membres du Comité élus jusqu'en 2023 : Jacqueline DEFER – Philippe DESCHAMPS – Simone DULAC – Roger FILLIOL - Lucienne MEDER – Annie ROUILLARD – Félix VÉZIER